

Principales validations du bureau

- La présentation du scénario tendanciel est validée, sous réserves de quelques modifications (voir détail dans le compte-rendu)
- Concernant la régularisation des forages agricoles :
 - la Chambre d'Agriculture s'engage à contacter et motiver les agriculteurs à s'engager, ainsi qu'à porter un dossier de régularisation commun
 - le Syndicat Mixte s'engage à financer les travaux de mise aux normes lorsque ces forages seront régularisés
 - l'Agence de l'Eau s'abstient sur le financement, en attente d'arbitrages internes

Introduction par le Président de la CLE :

Jean-Paul ALDUY introduit la réunion en rappelant l'ordre du jour, et le principal sujet abordé au cours de cette séance : la présentation du scénario tendanciel du SAGE.

Il donne la parole à Séverine HUMBERT et aux bureaux d'études pour la présentation.

1. Scénario tendanciel

Calendrier, problème des élections municipales

Concernant le calendrier, Jean-Paul ALDUY souhaite capitaliser le travail effectué jusqu'ici en vue des prochaines élections.

Evelyne LACOMBE explique que cette phase du SAGE est déterminante, puisque s'y dessinent ses futures orientations. A cette étape une large concertation est indispensable. Des enjeux socio-économiques sont impliqués, c'est pourquoi il est important de bien les considérer et de ne pas vouloir aller trop vite.

Jean-Paul ALDUY approuve la nécessité de la concertation mais demande à ce que des actions concrètes soient décidées, car la CLE a vocation à décider, et pas uniquement à discuter.

Françoise BIGOTTE, qui siège au Comité de Bassin, explique que le Comité est très vigilant à ce que chaque étape du SAGE soit réalisée correctement, avec suffisamment de concertation. Sinon ce SAGE court droit à la catastrophe, il est donc important de prendre le temps.

Alphonse PUIG nuance, en précisant qu'il est possible de décider de certaines grandes orientations, sans pour autant décider d'une stratégie complète dès janvier 2014. L'idée serait simplement de faire un rapport d'étape.

Le bureau s'accorde sur la nécessité de **produire un bilan sur l'état d'avancement du SAGE avant les élections, précisant les décisions qui auront d'ores et déjà été actées au niveau stratégique, et celles qui restent en suspens encore.** Ainsi, ce rapport d'étape pourra notamment servir aux potentiels nouveaux élus issus des élections municipales.

Rendements de réseaux d'eau potable

Une discussion s'engage sur les rendements de réseau, pour savoir si ce que prévoit le tendanciel est volontariste ou pas.

Jean-Paul ALDUY pense qu'un travail énorme est à mener sur les rendements de réseaux.

Evelyne LACOMBE ajoute que la réglementation va fortement inciter les collectivités, c'est ce qui a été pris en compte dans le tendanciel.

Séverine HUMBERT précise que dans le tendanciel on a considéré que les rendements s'amélioreraient à court terme, mais cette amélioration atteindra un plafond pour des raisons financières.

Jean-Luc SIRAC estime qu'on est déjà volontariste à l'heure actuelle, beaucoup d'actions sont menées, et le Conseil Général appuie les collectivités en ce sens. Toutefois refaire les réseaux reste très onéreux.

Jean-Paul ALDUY reste persuadé que la marge de progrès est importante sur ce sujet, qu'il s'agisse de réfection de réseaux ou d'usages communaux. Il pense que la stratégie du SAGE doit être ambitieuse sur le sujet, et aller plus loin que le tendanciel.

Séverine HUMBERT précise que suite à des discussions avec les responsables locaux des services d'eau, il a été estimé en tendanciel que le rendement global s'améliorerait de 5 %, mais pas plus pour des raisons financières. Ensuite aux membres de la CLE de décider dans les scénarios alternatifs s'ils veulent inciter à une amélioration supplémentaire du rendement ou pas, et de combien.

Alphonse PUIG ajoute qu'une amélioration des rendements nécessite une augmentation du prix de l'eau.

Evelyne LACOMBE attire l'attention sur le fait qu'une augmentation du prix de l'eau peut entraîner le développement des forages des particuliers.

Séverine HUMBERT explique que c'est justement toute la discussion que le SAGE doit avoir : quelle action pour quelles conséquences sur les nappes et les usages ?

Jean-Paul ALDUY estime que le scénario tendanciel permet effectivement, en creux, de dessiner les pistes d'actions à mener.

Compensation agricole

Claude JORDA en profite pour parler d'un sujet qui tient à cœur à la Chambre d'Agriculture : la compensation agricole, ou fonds de reconstitution. Il s'agit de considérer que chaque surface agricole imperméabilisée par l'urbanisation doit faire l'objet d'une compensation, non pas en termes de surface, mais en termes d'autorisation de pomper de l'eau.

Jean-Paul ALDUY estime la question déterminante, et elle sera à mettre à l'ordre du jour de prochaines discussions.

Séverine HUMBERT précise que ça peut en effet être une piste d'action, mais qui nécessite de bonnes définitions préalables : la compensation se fait-elle sur toute la plaine ou par secteurs ? Quelles surfaces seront compensées ou pas ? Ce sont les réponses à ces questions qui permettront de concevoir une action qui soit bénéfique à la fois aux nappes et aux agriculteurs.

Changement climatique

Jean-Paul ALDUY aimerait en savoir plus sur les « événements extrêmes » influant sur le tourisme que mentionne le tendanciel.

Evelyne LACOMBE, Edith VIER et Françoise BIGOTTE répondent qu'il s'agit de plusieurs types d'évènements : des crues et canicules plus nombreuses, la submersion marine qui commence à inquiéter les communes littorales, ainsi que la montée globale des températures qui inciterait les touristes à se reporter plus au nord.

Qualité

En termes d'enjeu qualitatif, il est précisé que le scénario prévoit une stagnation non pas parce que rien ne serait fait en tendanciel, mais parce qu'en Roussillon les problèmes dans les nappes sont relativement localisés, et que ces problèmes ponctuels, liés notamment aux forages, risquent de persister.

Communication

Une discussion s'engage sur le fait que le scénario tendanciel ne prévoit pas d'amélioration de la communication alors que beaucoup d'organismes développent actuellement leur communication. Jean-Paul ALDUY estime que le scénario tendanciel est trop pessimiste sur ce point.

Françoise BIGOTTE approuve l'idée que la communication se développe, mais chacun à son échelle et pas de manière globale. Faire passer le bon message est alors difficile.

Jean-Baptiste CHERMERY répond qu'au niveau national notamment, certains messages commencent à produire des effets, qu'on observe sur les consommations d'eau notamment. Toutefois, les messages ne sont pas incarnés localement et le grand public perd le contact avec la réalité des nappes localement. Peu de personnes connaissent la provenance de l'eau du robinet...

Jean-Luc SIRAC rejoint Jean-Paul ALDUY sur ce point, rappelant que le Syndicat Mixte lance une campagne de communication en ce moment.

Françoise BIGOTTE répond que le Syndicat Mixte existe aussi largement pour créer et mettre en œuvre le SAGE, les deux sont interdépendants.

Jean-Paul ALDUY entend les différentes explications, et le bureau s'accorde à conserver le tendanciel tel qu'il est.

Gouvernance

A l'inverse, sur la gouvernance, Jean-Paul ALDUY estime que le tendanciel est trop optimiste en considérant le statu quo. Il pense que la multiplication des organismes (Syndicats de bassin

notamment), ainsi que la multiplication des thématiques (SAGE, SCOT etc.) entraîne une grande confusion et nécessitera à l'avenir un effort de gouvernance très important.

Le bureau s'accorde à dire que la gouvernance sur les nappes existe (SAGE, Syndicat Mixte), mais qu'il restera à l'avenir des efforts très importants à faire sur la gouvernance entre ressources, et le lien à l'aménagement du territoire.

2. Régularisation des forages agricoles

Le Syndicat Mixte des nappes propose d'aider les agriculteurs à se régulariser en finançant des travaux de mise aux normes. Les engagements sont les suivants :

- la Chambre d'Agriculture s'engage à contacter et motiver les agriculteurs à s'engager, ainsi qu'à porter un dossier de régularisation commun
- le Syndicat Mixte s'engage à financer les travaux de mise aux normes lorsque ces forages seront régularisés
- l'Agence de l'Eau s'abstient sur le financement, en attente d'arbitrages internes

3. Questions diverses

Règlementation des foreurs

Un compte-rendu de l'action en cours auprès du Ministère de l'Ecologie est dressé.

Alphonse PUIG demande si le Préfet ne peut pas prendre un arrêté spécifique pour réglementer les foreurs du département.

Françoise BIGOTTE répond que s'il n'a pas de bases législatives, c'est impossible.

Notaires

Un compte-rendu de la rencontre avec le Président de la Chambre des Notaires est dressé.

Alphonse PUIG propose que la CLE écrive une lettre officielle au Président de la Chambre des Notaires pour lui demander de relayer nos préoccupations sur les forages. Cette proposition est adoptée par le bureau.

Fin de séance

Jean-Paul ALDUY clôt la séance à 15h45.

Fait à Perpignan, le

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

JEAN-PAUL ALDUY

Liste de présence – Membres du bureau de la CLE

| Prénom - Nom | Structure représentée |
|---|---|
| Collège des collectivités | |
| Jean-Paul ALDUY, Président de la CLE | Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération |
| Françoise BIGOTTE, 1 ^{ère} Vice-présidente | Région Languedoc-Roussillon |
| Marcel DESCOSY, 2 ^{ème} Vice-président | Commune de Palau del Vidre |
| Alphonse PUIG, 3 ^{ème} Vice-président | Communauté de communes des Aspres |
| Collège des usagers | |
| Claude JORDA | Chambre d'Agriculture |
| Collège des services de l'Etat | |
| Gilles DELAGE | DDTM – MISE 66 |
| Evelyne LACOMBE | Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse |

Liste de présence – Autres participants (techniciens)

| Prénom – Nom | Structure |
|-----------------------|--|
| Jean BERTRAND | Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales |
| Jean-Baptiste CHEMERY | Bureau d'études Contrechamp |
| Céline FAJON-HERVIOU | Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération |
| Séverine HUMBERT | Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon |
| Jean-Luc SIRAC | Conseil Général des Pyrénées-Orientales |
| Edith VIER | Bureau d'études Grontmij |